



Syndicat National des Personnels de l'Education et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire - Section Martinique
Tél : 0596641560 - Fax : 0596641584
Adresse : Quartier Mignot, route du Vert-Pré 97231 Le Robert
Site Internet : www.snpespjj-fsu.org
Courriel : snpes972@gmail.com



L'UEHC prend l'eau : la laissera-t-on couler ?

Suite à l'audience avec la DTPJJ, sollicitée par le SNPES-PJJ/FSU Martinique, le 27/04/2017, la situation de l'UEHC n'a guère évolué favorablement et demeure très difficile.

La DTPJJ Martinique s'enferme dans le déni face aux difficultés rencontrées par les personnels dans l'exercice de leurs missions.

Ces difficultés, dont la répercussion affecte grandement la qualité de la prise en charge des jeunes se traduisent par :

- **l'absence préoccupante d'une équipe de direction,**

La DS, désavouée, est en arrêt maladie. La RUE qui devait réintégrer la structure le 15/05, se trouve elle aussi en arrêt maladie à la suite d'une entrevue à la DT,

- **des « interventions » sporadiques et jugées inefficaces de la DT,** pour accompagner les agents et organiser le fonctionnement de l'unité.

Nous dénonçons un manque d'anticipation dans la planification des services et la gestion des absences des personnels. Il est arrivé que des éducateurs qui assurent seuls leur service ne soient parfois pas certains d'être relevés, et se retrouvent contraints de travailler pendant près de 22 heures. **C'est intolérable !**

Nous déplorons des modifications de plannings opérés sans concertation ni information des personnels concernés,

- **la sollicitation inappropriée des personnels de l'UEAJ** appelés, parfois au pied levé, à pallier l'absence de personnels éducatifs de l'UEHC.

Nous réfutons cette politique du colmatage, et le « gardiennage » des jeunes placés. Dans ce cas, quel sens donner au dispositif insertion de la DTPJJ Martinique ?

- **le maintien des jeunes placés dans une grande insécurité,** une profonde incertitude et une déconcertante instabilité. Cette forme de maltraitance institutionnelle ne peut que générer de la violence et des passages à l'acte dont les agents sont parfois les victimes.

La situation critique de l'UEHC est la conséquence d'une politique managériale hasardeuse et chaotique de la DTPJJ Martinique.

Nos interventions auprès de la DIR Ile-de-France Outre-Mer, qui à ce jour ne souhaite pas la suspension de l'activité de l'UEHC (tout comme la DT Martinique), ont apporté quelques réponses par :

- l'embauche de 3 éducateurs contractuels à compter du 1^{er} juin 2017,
- la limitation de la prise en charge à 4 jeunes.

Le DIR a enjoint le DT à lui présenter, avant le 22/05/2017, un plan d'actions pour la remise en marche de l'UEHC. Mais nous redoutons qu'aucune solution efficace et pérenne ne soit trouvée aux problèmes structurels que connaît cette unité éducative.



Pour le SNPES-PJJ/FSU Martinique, il est plus que temps que les personnels de l'UEHC soient entendus dans leurs revendications qui sont les suivantes :

- * **Suspension de l'activité et un temps nécessaire pour que l'équipe remette en place un projet de fonctionnement et une analyse des pratiques**
- * **Réalisation de travaux pour améliorer le bâti, et garantir les normes d'hygiène et de sécurité,**
- * **Saisine du CHSCT afin qu'il effectue une visite des locaux de l'UEHC et donne son avis sur leur état, sur les conditions d'accueil des jeunes, et les conditions de travail des personnels,**
- * **Saisine de l'ARACT afin de connaître les modalités à mettre en œuvre pour améliorer les conditions de travail des agents.**

La prise en compte de ces revendications et leur mise en œuvre constituent la condition sine qua non pour que l'hébergement collectif à la PJJ Martinique continue.

Nous ne pouvons nous résoudre à voir l'UEHC du Robert sombrer et risquer de disparaître. Nous devons préserver cet outil nécessaire pour garantir la possibilité aux unités de milieu ouvert, mais aussi aux jeunes en difficulté, de disposer d'une solution éducative adaptée.

Nous proposons une nouvelle fois de rencontrer l'équipe de l'UEHC et de construire, dans l'unité d'action la plus large, une mobilisation pour faire entendre les demandes et revendications des personnels.